

Cote du document:	EB 2008/93/R.3
Point de l'ordre du jour:	3 a) ii)
Date:	24 avril 2008
Distribution:	Publique
Original:	Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Rapport du Président du Comité de l'évaluation sur la cinquante et unième session

Conseil d'administration — Quatre-vingt-treizième session
Rome, 24-25 avril 2008

Pour: **Approbation**

Note aux Administrateurs

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport avec le responsable du FIDA ci-après:

Luciano Lavizzari

Directeur du Bureau de l'évaluation

téléphone: +39 06 5459 2274

courriel: l.lavizzari@ifad.org

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Rapport du Président du Comité de l'évaluation sur la cinquante et unième session

1. Le présent rapport rend compte des délibérations du Comité de l'évaluation à sa cinquante et unième session, qui s'est tenue le 18 avril 2008. Trois points étaient inscrits à l'ordre du jour: a) l'évaluation du programme de pays (EPP) du Brésil; b) l'évaluation intérimaire du Projet national de gestion des terroirs au Burkina Faso; et d) divers.
2. Tous les membres du Comité (Allemagne, Belgique, Inde, Indonésie, Mali, Mexique, Nigéria, Suède et Suisse) ont participé à la session. Deux nouveaux membres, à savoir M. Mohamed al Moustapha (Mali) et Mme Amalia Garcia-Thörn (Suède) assistaient pour la première fois à une session du Comité. Étaient présents des observateurs du Cameroun et du Canada. Le Comité a en outre noté avec satisfaction la présence de l'Administrateur pour le Brésil, M. Benvindo Belluco, qui avait pris part aux débats sur l'EPP concernant son pays. Le Comité a été rejoint par le Président adjoint responsable du Département gestion des programmes (PMD), le Directeur du Bureau de l'évaluation (OE), le Directeur de la Division Afrique de l'Ouest et du Centre (PA), le Secrétaire du FIDA et d'autres personnes.

EPP du Brésil

3. Les membres du Comité ont félicité OE pour la grande qualité de cette évaluation, dont ils approuvaient en général les principales conclusions et recommandations. Il a pris note de la collaboration fructueuse entre OE, PMD et le Gouvernement brésilien lors de l'évaluation et a pris acte également des observations perspicaces et utiles formulées par l'Administrateur pour le Brésil.
4. L'Administrateur pour le Brésil a félicité OE pour cette évaluation et lui a fait part de l'identité de vues de son gouvernement quant à ses principales conclusions et recommandations. Il a souligné combien l'EPP était importante pour la préparation du nouveau programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP), qui devait être soumis au Conseil plus tard dans l'année. Il a notamment insisté sur le fait que le Fonds devait élargir ses activités de supervision directe et d'appui à l'exécution dans le pays, et envisager sérieusement d'établir une présence permanente au Brésil. Cette présence pourrait aussi servir par la suite à couvrir les opérations du FIDA dans la sous-région du Marché commun du Sud (Mercosur).
5. Les membres du Comité ont soulevé un certain nombre de questions qui méritaient d'être examinées par la direction du FIDA lors de la préparation du nouveau COSOP. Ils ont mis l'accent, en particulier, sur la nécessité pour le FIDA d'appliquer une approche méthodique de concertation dans les vastes pays comme le Brésil, et de prévoir des activités spécifiques de concertation au titre des projets, de manière à garantir que des ressources suffisantes soient allouées à cet effet. Ces mesures iraient aussi dans le sens de l'objectif plus général d'élargissement et de transposition des innovations qui était encouragé par les opérations appuyées par le FIDA.
6. Comme il ressortait de l'EPP du Brésil, le Comité a noté combien il importait que le FIDA mette au point une approche guidant son engagement dans les pays à revenu intermédiaire, qui avaient des besoins différents – en termes d'aide du FIDA – de ceux des pays à faible revenu. À ce sujet, le Président adjoint responsable de PMD a informé les participants que OE procédait aussi actuellement à une analyse des implications du contexte national sur l'efficacité du FIDA en matière de développement¹. Dans ce cadre, OE s'attache spécifiquement à évaluer les possibilités et les enjeux qui façonnent les opérations du FIDA dans les pays à

¹ Comme convenu par le Conseil l'an dernier, il s'agit là d'un des principaux thèmes d'apprentissage traités cette année par OE dans son Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA.

revenu intermédiaire. Le Comité a noté que PMD s'inspirerait des travaux de OE et mettrait ensuite au point une approche globale pour l'engagement du Fonds dans ces pays.

7. Sur un autre thème, et comme il était suggéré dans l'EPP, le Comité a estimé qu'il serait bon que le FIDA étudie la possibilité d'accorder des prêts directement aux gouvernements des États et aux municipalités du Brésil, sous réserve de l'assentiment du Gouvernement fédéral. Il a été reconnu que les ressources financières du FIDA étaient effectivement essentielles pour l'agriculture et le développement rural, en particulier pour les gouvernements des États et les municipalités. Cette situation tenait en partie au fait que le principe de "non-additionalité" des fonds des donateurs – appliqué par le Gouvernement au titre des projets financés par la communauté internationale et exécutés par des organismes fédéraux – n'était pas valable au niveau des États ou des municipalités au Brésil.
8. L'EPP montrait que par le passé, aucun projet financé par le FIDA au Brésil n'avait bénéficié d'un cofinancement d'autres donateurs. En outre, à l'exception d'activités sporadiques au titre de certains projets, le programme de pays pour le Brésil n'avait pas noué de partenariats avec d'autres acteurs de la communauté internationale œuvrant dans le domaine de l'agriculture et du développement rural. Ainsi, la question des partenariats s'est imposée lors des délibérations et on a jugé essentiel que le FIDA consacre davantage d'attention à ce thème dans le nouveau COSOP. En particulier, tout en prêtant dûment attention à ses objectifs généraux en matière de développement, le FIDA devait trouver le moyen de renforcer la coopération avec la communauté des institutions financières internationales et les institutions des Nations Unies au Brésil.
9. En ce qui concerne les opérations, le Comité a souligné la nécessité de déployer des efforts pour raccourcir les délais qui s'écoulaient entre l'approbation par le Conseil et l'entrée en vigueur du prêt, ainsi que d'informer le Conseil dans les cas où, exceptionnellement, ces délais risquaient d'être longs.
10. Il a été noté qu'une possibilité s'offrait au FIDA de faciliter la coopération Sud-Sud entre le Brésil et les pays lusophones d'Afrique. Il s'agissait d'un domaine qui méritait plus ample examen.

Évaluation intérimaire du Projet national de gestion des terroirs au Burkina Faso

11. Le Comité a loué OE pour la qualité de cette évaluation et a indiqué qu'il en appuyait, dans l'ensemble, les conclusions et recommandations. Il a reconnu que, pour le FIDA, il s'agissait d'un projet unique, en raison de sa vaste couverture géographique et de son coût élevé, de la contribution financière limitée du FIDA par rapport au coût total du projet et de l'éventail de partenaires en jeu.
12. Tout en soulignant que le projet était une réussite, le Comité a soulevé des questions quant à la place et à la valeur ajoutée du FIDA dans un projet où il ne jouait qu'un rôle relativement mineur – et où il assurait seulement des fonctions marginales en matière de supervision et d'appui à l'exécution. À cet égard, le Comité a examiné les difficultés rencontrées par le FIDA en ce qui concernait la promotion de ses priorités dans le cadre du projet, par exemple son approche de ciblage, l'intégration de la problématique hommes-femmes et l'accent sur une approche ascendante du développement. Sur cette question, la direction a assuré au Comité que la participation du Fonds à la prochaine phase du projet ne pourrait être envisagée que si les principaux partenaires concernés tenaient compte pleinement et promptement des préoccupations et priorités spécifiques au FIDA.
13. Sur un autre thème, les membres ont souligné qu'il importait de tenir compte du nouveau cadre institutionnel et de la politique de décentralisation au Burkina Faso lorsque l'on envisagerait la participation du FIDA à une nouvelle phase du projet.

On a fait remarquer que des communes – dernier échelon de l'administration décentralisée – avaient été créées dernièrement dans les zones rurales et qu'il fallait répondre à leurs besoins spécifiques en matière de renforcement des capacités. Le projet devrait toutefois continuer d'apporter un appui aux organisations au niveau des villages, afin d'assurer la constitution d'un capital social et de permettre aux communautés de prendre leur destin en main. Il a été noté que de bons résultats avaient été obtenus au titre des activités relatives à la santé et à l'éducation, tandis que pour la productivité agricole, les réalisations étaient moins encourageantes: il a été demandé au FIDA de se concentrer davantage sur ce domaine fondamental dans les futurs programmes. En outre, les liens entre prêts et dons avaient été très limités, point qui devait être examiné pour dégager les synergies possibles. Enfin, le Comité a demandé des renseignements sur les modalités d'évaluation suivies par OE dans le cas de projets cofinancés. Le Directeur de OE a répondu que le Bureau de l'évaluation avait pris contact avec la Banque mondiale en vue d'une évaluation conjointe du projet; toutefois, étant donné que ce projet était mis en œuvre à l'aide d'un mécanisme adaptatif de financement qui permettait de multiples phases, la Banque mondiale n'envisagerait de procéder à une évaluation indépendante qu'à la fin de sa troisième phase. Le FIDA, quant à lui, exigeait qu'une évaluation intérimaire soit menée à la fin de chaque phase. De ce fait, OE avait effectué sa propre évaluation. La Banque mondiale était toutefois membre du partenariat principal de l'évaluation. Le Directeur de OE a répété que le Bureau de l'évaluation continuerait à étudier les possibilités de mener de nouvelles évaluations conjointes à l'avenir, en particulier pour les projets et programmes financés par le FIDA qui sont cofinancés par d'autres institutions financières internationales ou institutions des Nations Unies.

Divers

14. Sous ce point de l'ordre du jour, des débats se sont tenus sur les modifications qu'il était proposé d'apporter au programme de travail de OE pour 2008. Compte tenu des raisons impérieuses exposées par la direction du FIDA, le Comité de l'évaluation a recommandé au Conseil d'administration d'approuver les modifications qu'il était proposé d'apporter au programme de travail de OE cette année, pour autant qu'elles n'aient pas d'incidence sur le niveau actuel des ressources humaines et financières de OE.
15. Les modifications proposées sont notamment les suivantes:
 - a) La réalisation d'une évaluation intérimaire² du Projet de réduction de la pauvreté dans la zone des monts Qinling, en Chine, de mai à décembre 2008, à la place de l'évaluation terminale prévue du Projet de développement des zones des Monts Wulin peuplées de minorités ethniques (Chine).
 - b) La réalisation d'une EPP au Niger au lieu de l'EPP prévue en Côte d'Ivoire de novembre 2008 à décembre 2009; et
 - c) La réalisation d'une évaluation intérimaire du Projet de lutte contre la pauvreté dans l'Aftout sud et le Karakoro, en Mauritanie, au lieu d'une évaluation terminale du Projet de développement rural dans la région du Zanzan, en Côte d'Ivoire, de mai à décembre 2008.

Il a été convenu qu'à l'avenir, lorsqu'une proposition visant à modifier le programme de travail de OE serait à l'étude, OE la diffuserait par écrit avant la session du Comité de l'évaluation.

16. Sur un autre thème et à la demande du Comité, OE a expliqué qu'il enregistrerait systématiquement les noms de tous les consultants qui participaient à chacune des évaluations et que ces noms figuraient sur la version définitive du rapport

² En vertu de la Politique du FIDA en matière d'évaluation, une évaluation intérimaire doit obligatoirement être menée avant que la direction ne s'engage dans une nouvelle phase du projet ou programme à l'examen.

d'évaluation complet qui était publiée. Il a été convenu qu'à l'avenir, ces mêmes renseignements seraient indiqués dans les documents soumis au Comité de l'évaluation.

17. Par ailleurs, OE a souligné que, comme il était d'usage, la version intégrale de tous les rapports d'évaluation définitifs était mise à la disposition des membres du Conseil d'administration et du grand public, par divers mécanismes de diffusion.
18. Le Comité a aussi évoqué brièvement le fait que la Politique d'évaluation du FIDA n'indiquait pas les procédures à suivre quant à la nomination du Directeur du Bureau de l'évaluation et la reconduite de celui-ci dans ses fonctions. Le Comité a décidé de demander au Conseil d'administration de l'autoriser à examiner cette question de manière exhaustive et de rendre compte au Conseil à sa prochaine session en septembre 2008.

